

Conseil municipal du 19 juin 2020

Mairie de LACROPTÉ

Présents :

C.Faure , I.Faure , G.Bashford, R.Lestang, T. Dufraix, D.Privat, M.Chevreux, F.Ladeuil, J.L Bernard, J.M Chinouilh, F.Ramine, A Montauriol, Sonia Valle Vidotto, C.Landrevie, M.J Lance

Secrétaire de séance : I.Faure

Début de la séance à 18h30

➤ Vote du budget

Taxes : Le conseil municipal décide de ne pas changer le taux des taxes.

La comptable présente le budget aux élus. Celui-ci est détaillé par chapitre.

Des projets sont proposés sur ce budget avec un autofinancement de la commune.

Vote : 15 voix pour ce budget

Le budget pour l'année 2020 est voté à l'unanimité.

➤ Le conseil municipal choisit et vote pour les représentants dans les diverses commissions :

Représentants au conseil d'administration de la SPLA : C.Faure et G.Bashford

Représentants au SDE : Titulaires C.Faure et G. Bashford et suppléants T.Dufraix et R.Lestang

Commission communale des impôts directs : 24 personnes sont proposées par le conseil municipal et 12 seront retenues par le service des impôts.

Commissions communales : Les élus se répartissent dans les diverses commissions.

Un adjoint dirige chaque commission.

Commission 1 : Communication - Voirie - Finances – Urbanisme

G.Bashford , M.J Lance , I.faure, M.Chevreux, D.Privat

Commission 2 : Bâtiments communaux - Gestion du personnel technique - Gestion de la salle des fêtes - Espaces verts et embellissement

T.Dufraix : I.Faure, F.Ramine, F.Ladeuil

Commission 3 : Petit Patrimoine - Cimetière - Réseaux - Agriculture et tourisme - Environnement

R.Lestang , J.L Bernard, J.M Chinouilh, A.Montauriol, S.Vidotto

Commission 4 : Communication - Relation avec les associations - Festivités - Social - Réservations locations salle des fêtes.

M.J Lance, M.Chevreux, J.L Bernard, F.Ladeuil, C. Landrevie.

➤ **Divers**

Ecole : Les enfants de la commune sont toujours orientés vers la commune de Vergt pour la rentrée 2020 :2021 avec qui un accord est convenu. La commune a mis en place un ramassage scolaire avec un bus pour amener les enfants à Vergt.

Mme Le Maire nous informe des conditions reçues par la Préfecture pour l'organisation des mariages et la location de la salle polyvalente.

Séance levée à 21 heures.